

7.

Bourses, chambres de compensation et organismes d'autorégulation

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation et des OAR
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Rapport d'inspection de l'ACCOVAM

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») ont annoncé le 15 janvier dernier qu'elles publiaient leur rapport d'inspection de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (« ACCOVAM »).

On peut consulter sur le site Web français de l'Autorité, la version française du rapport d'inspection de l'ACCOVAM - section Québec, qui présente les résultats de l'inspection de l'ACCOVAM - section Québec.

On peut consulter sur le site Web anglais de l'Autorité, la version anglaise du rapport conjoint d'inspection de l'ACCOVAM, lequel présente les résultats de l'inspection de toutes les sections de l'ACCOVAM incluant la section du Québec.

Voici les liens pour accéder à ces rapports :

Français : http://www.lautorite.qc.ca/userfiles/File/Publications/secteur-financier/Rapport-inspection-ACCOVAM_04-04_08-06.pdf

Anglais : http://www.lautorite.qc.ca/userfiles/File/Publications/secteur-financier/Rapport-inspection-ACCOVAM_04-04_08-06-ang.pdf

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION ET DES OAR

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS ») – Modifications d'ordre technique aux Procédés et méthodes de la CDS – Procédés et méthodes de messagerie relatifs aux dépôts et aux retraits

a) Description des modifications proposées :

Les modifications proposées apportées aux Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS sont effectuées conformément à une demande du Comité d'analyse du développement stratégique de la CDS. Cette demande a été faite afin que la CDS crée six nouveaux messages InterLink, lesquels permettront aux adhérents de soumettre des dépôts et des retraits de valeurs sans avoir à saisir les transactions directement au CDSX. Cette automatisation réduira la double saisie des données faite par les adhérents et la possibilité d'erreurs de frappe.

Les adhérents **ne** seront **pas** tenus d'avoir recours à cette fonctionnalité, à moins qu'ils ne désirent s'abonner afin de recevoir ces nouveaux messages et aucun changement aux Procédés et méthodes n'est prévu dans le cadre des modifications proposées.

Les modifications proposées aux chapitres 6 et 7 du *Guide de l'utilisateur et Procédés et méthodes du CDSX* font état de l'ajout de détails afférents à la méthode supplémentaire relative à la soumission de dépôts et de retraits au CDSX. Tel que susmentionné, les adhérents peuvent continuer de soumettre des demandes au moyen des procédés et méthodes actuels; les modifications proposées prévoient uniquement d'augmenter la fonctionnalité pour le bénéfice des adhérents.

Les Procédés et méthodes avec marques de changement peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS à l'adresse suivante :

En français : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-Documentation?Open>

b) Motifs de la classification d'ordre technique :

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications d'ordre technique des procédés et méthodes de l'exploitation habituelle et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement.

c) Date d'entrée en vigueur :

Conformément à l'Annexe A (intitulée « Protocole d'examen et d'approbation des règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur le **4 février 2008**.

d) Questions :

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Tony Hoffmann
Conseiller juridique
La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416-365-3768
Télécopieur : 416-365-1984
Courriel : attention@cds.ca

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS ») – Modifications d'ordre technique aux Procédés et méthodes de la CDS relatifs au fichier sur la retenue fiscale américaine – données

a) Description des modifications proposées :

Le 5 novembre 2007, la CDS a mis en œuvre des modifications apportées aux Procédés et méthodes de l'adhérent relatifs au rapprochement de la retenue fiscale. L'une des composantes de ces Procédés et méthodes était l'ajout d'un nouveau fichier mensuel sortant intitulé U.S. WITHHOLDING TAX – DETAIL (fichier sur la retenue fiscale américaine – données), lequel fournit aux adhérents des données cumulatives à l'égard de l'impôt américain retenu pour leur compte au cours de l'année d'imposition précédente (en fonction du statut d'intermédiaire qualifié et des choix fiscaux d'un adhérent).

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes précisent que le fichier susmentionné fera état des modifications apportées aux données au fil des mois dans le fichier, y compris toutes les nouvelles entrées et les modifications apportées aux entrées existantes.

Remarque : les adhérents reçoivent actuellement tous les renseignements compris dans le fichier. Ce projet, ainsi que les modifications corrélatives proposées aux Procédés et méthodes de l'adhérent, permet de distinguer les nouvelles données des renseignements précédemment fournis dans le fichier.

Le *Guide de l'utilisateur et Procédés et méthodes du CDSX* sera mis à jour afin d'inclure la section 8.11.1, laquelle fournit des renseignements à l'égard du contenu du fichier sur la retenue fiscale américaine – données.

Le Guide de l'utilisateur de la CDS intitulé *Procédés et méthodes de production de rapports de la CDS* sera mis à jour afin d'inclure la section 13.33, laquelle fournit des renseignements à l'égard du contenu et de la présentation du fichier sur la retenue fiscale américaine – données.

Les Procédés et méthodes avec marques de changement peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS à l'adresse suivante :

En français : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-Documentation?Open>

b) Motifs de la classification d'ordre technique :

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications d'ordre technique des procédés et méthodes de l'exploitation habituelle et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement.

c) Date d'entrée en vigueur :

Conformément à l'Annexe A (intitulée « Protocole d'examen et d'approbation des règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur le **4 février 2008**.

d) Questions :

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Tony Hoffmann
Conseiller juridique
La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416-365-3768
Télécopieur : 416-365-1984
Courriel : attention@cds.ca

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.